

Informer. Evaluer. Rendre possible. Stratégie de l'AEE 2009–2013





Stratégie de l'AEE 2009–2013

La stratégie de l'AEE définit nos projets pour les cinq années à venir. Élaborée afin de combler les besoins actuels et à venir en matière d'information, elle insiste globalement sur une utilisation plus complète des données environnementales que nous rassemblons. Nous rationalisons nos activités, nous définissons de nouvelles méthodes de travail et nous concevons de nouvelles façons de faire entrer les considérations environnementales dans les principaux cercles d'élaboration des politiques économiques et sociales.





Notre vision

Être reconnue en tant que l'instance mondiale de référence pour la fourniture de données, d'informations, de connaissances et d'évaluations pertinentes, accessibles et disponibles en temps utile, en matière d'environnement en Europe.





Nouvelles façons d'interpréter l'information environnementale

La plupart des espaces naturels relèvent du domaine public. Si nous en sommes tous propriétaires, chacun d'entre nous n'en prend cependant pas le même soin. Pour valoriser les bienfaits de la nature, nous devons identifier des moyens de payer le juste prix pour sa protection et sa conservation.

L'AEE va concevoir l'équivalent des statistiques officielles relatives aux services de protection de la nature et aux richesses environnementales, qui viendront s'ajouter aux actifs classiques de notre économie.

Dans la foulée, nous consoliderons les bases méthodologiques d'un accord international relatif à la comptabilité de l'environnement et nous réaliserons une évaluation des écosystèmes européens et de leurs services par le biais d'Eureca 2012. À l'avenir, nous serons à même d'indiquer la façon dont les entreprises et les pouvoirs publics peuvent intégrer les services écosystémiques afin de restructurer l'économie mondiale.





Nouvelles façons d'utiliser l'information environnementale

Nous avons tous besoin d'informations actualisées sur notre environnement. Prenons l'exemple du nombre de personnes touchées par l'exposition à des concentrations élevées d'ozone et de particules, qui augmente en même temps que l'urbanisation. Désormais, des données en temps quasi réel sur l'ozone sont disponibles sur le site Web de l'AEE dédié à ce type de pollution et sont présentées aux médecins et aux hôpitaux afin qu'ils disposent d'un système d'alerte destiné aux patients plus sensibles à cet égard.

L'AEE entend fournir en ligne des données relatives à la qualité de l'air, grâce aux stations de surveillance au sol et aux observations de la Terre réalisées dans le cadre du programme GMES. De cette façon, nos partenaires dans le secteur de la santé auront une meilleure compréhension des affections respiratoires prévalentes liées à l'environnement.





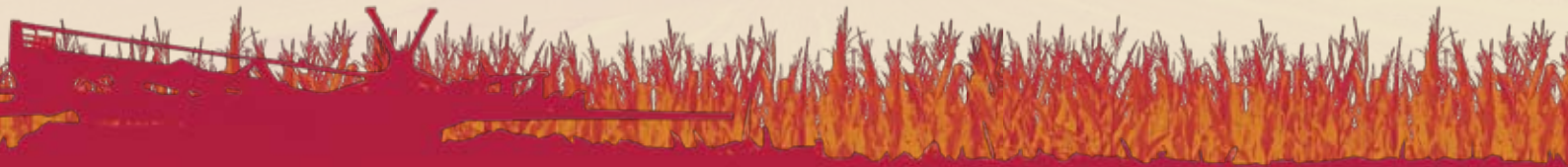
Nouvelles façons de cerner les problématiques environnementales émergentes

Il est tout à fait essentiel de pouvoir prédire le type d'informations dont les politiques, l'industrie et les citoyens auront besoin pour prendre les décisions à l'avenir. Notre publication *Signaux*, qui a récemment fait peau neuve, attirera l'attention des lecteurs sur les questions qui, selon nous, devraient influencer notablement l'agenda à l'avenir.

Dans divers domaines, l'AEE a déjà anticipé les besoins d'information. Citons ainsi les biocarburants, les subventions énergétiques ou encore l'évaluation des services écosystémiques et des rayonnements électromagnétiques.

Nos travaux ont pour fondement le principe de précaution, l'évaluation de la charge de la preuve, la prise de décisions en présence de divers degrés d'incertitude et l'utilisation de modèles et de scénarios d'aide à la décision.

Au cours des cinq prochaines années, nous créerons un mode de calcul simple, qui nous permettra de prédire les conséquences potentielles sur l'environnement des dynamiques sociales et économiques, actuelles et à venir.





Nouvelles méthodes de travail

Un nombre croissant d'individus sont désormais conscients de l'importance de l'environnement dans leur vie ; cette évolution a pour corollaire l'accroissement exponentiel de la demande en informations locales et fiables. Fournir ces informations par l'intermédiaire des réseaux établis par l'AEE est une expérience à la fois positive et exceptionnelle. La mobilisation de solutions technologiques et logicielles de pointe, nous a permis de tirer parti des avancées scientifiques enregistrées dans les domaines de la surveillance et de l'observation.

Désormais, il est clair que les citoyens observateurs sont autant de sources d'informations, tout particulièrement ceux vivant dans des régions reculées ou ceux disposant d'un lien privilégié avec l'environnement dans le cadre de leur vie quotidienne ou de leur travail. Dans certaines régions, comme l'Arctique, les autochtones sont souvent les premiers à déceler les changements, bien avant les programmes d'échantillonnage les mieux conçus. Il devient tout à fait essentiel d'associer ces sources d'information à la sphère établie des évaluations et des analyses.

À travers son observatoire citoyen mondial de l'environnement, l'AEE a édifié et élargi ses réseaux et ses sources d'observation et de collecte d'informations. Au cours de ces cinq prochaines années, nous allons accroître le nombre d'applications utilisées au sein du système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) afin de fournir un vaste éventail de services de surveillance tant locale qu'internationale.



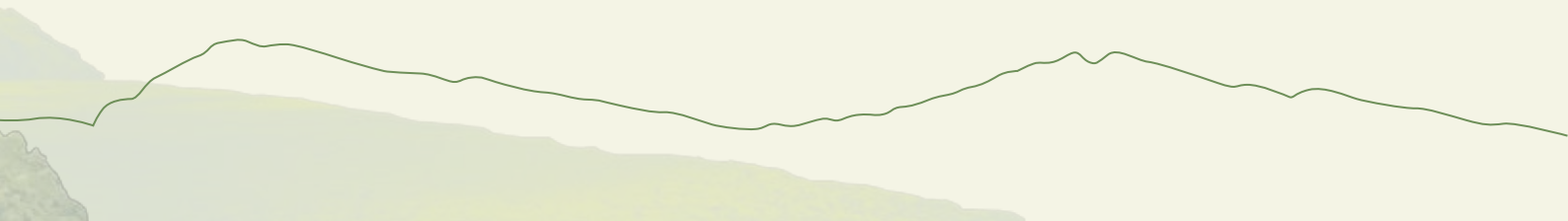


Notre mission

L'AEE a pour objectif de donner accès aux citoyens et décideurs politiques européens à des informations et des connaissances pertinentes et disponibles en temps utile. Cet accès leur fournira une base de travail solide pour élaborer leurs politiques environnementales. De même, il les aidera à trouver une réponse à leurs questions en matière d'environnement au quotidien et il veillera à ce que la réflexion et l'éducation dans ce domaine soient intégrées au cœur du processus décisionnel.

Nous entendons y parvenir au cours des cinq prochaines années :

- en continuant à soutenir la mise en œuvre de la législation européenne en matière d'environnement par le biais d'analyses et d'évaluations de la situation de l'environnement en Europe ;
- en veillant à garantir un accès permanent à des données, informations et services environnementaux de qualité supérieure ;
- en réalisant des évaluations et des études prospectives intégrées dans le domaine de l'environnement dans un contexte européen de plus en plus international ;
- en traitant les priorités environnementales critiques à mesure qu'elles se présentent à l'agenda politique ;
- en améliorant la communication et la diffusion vis-à-vis des décideurs et des citoyens via des informations multilingues, conviviales et multimédias.



Nos objectifs stratégiques

Notre nouvelle stratégie repose sur trois domaines d'activité principaux :

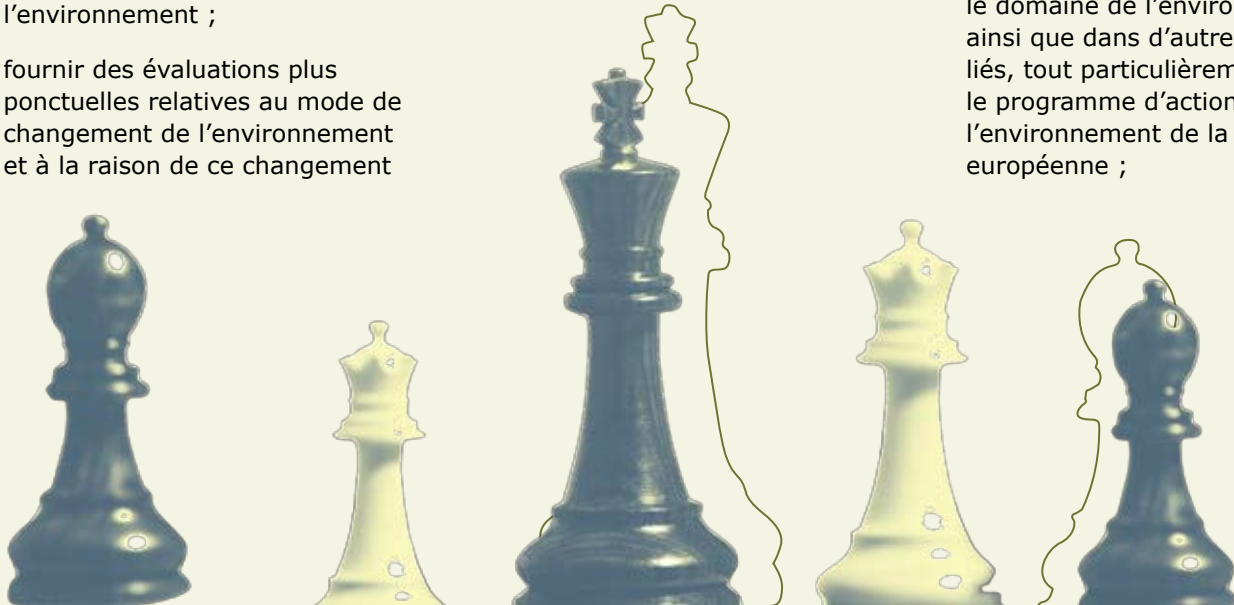
- continuer à satisfaire les besoins en informations définis dans la législation environnementale européenne et internationale et plus spécialement dans le 6e programme d'action pour l'environnement ;
- fournir des évaluations plus ponctuelles relatives au mode de changement de l'environnement et à la raison de ce changement

ainsi qu'à l'efficacité des politiques environnementales, notamment le 6e programme d'action pour l'environnement, la stratégie de l'UE en faveur du développement durable et les politiques menées dans des domaines connexes ;

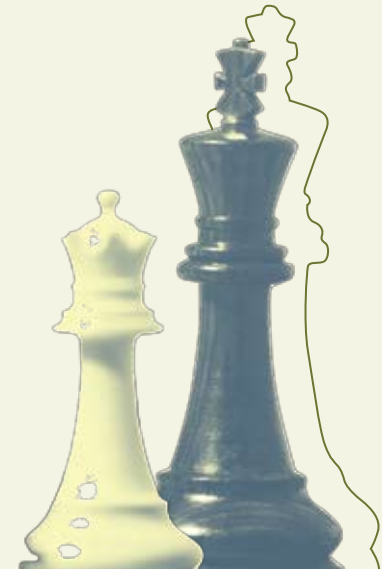
- améliorer la coordination et la diffusion à l'échelle européenne des données et des connaissances environnementales.

Nos objectifs stratégiques :

- jouer un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes dans le domaine de l'environnement ainsi que dans d'autres domaines liés, tout particulièrement le programme d'action pour l'environnement de la Commission européenne ;



- mesurer l'efficacité des politiques environnementales de l'UE, des États membres de l'AEE ainsi que dans les pays candidats et candidats potentiels ;
- favoriser le suivi de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable (via un soutien aux indicateurs de développement durable) en se concentrant sur les questions essentielles liées à l'environnement ;
- effectuer les évaluations et les analyses environnementales intégrées du 6e programme d'action pour l'environnement et de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable, des thématiques environnementales, réaliser des études prospectives et émettre des alertes précoces concernant les changements des structures économiques et sociétales ;
- donner accès à des informations mises à jour plus régulièrement et, si possible, à des données en quasi temps réel afin d'améliorer le caractère opportun de l'information environnementale grâce au système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) et aux centres de données environnementales ;
- anticiper les idées et réflexions nouvelles, tout particulièrement en matière de services écosystémiques, d'utilisation des ressources, d'innovations et de technologies émergentes ainsi que de changements comportementaux ;
- concevoir de nouveaux services Web rencontrant les besoins éducatifs en matière d'environnement ;
- contribuer à la prise en compte de la démarche environnementale au cœur du processus décisionnel et de la vie quotidienne des citoyens européens par le biais de services d'information et d'une communication efficaces.







L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) est une agence de l'Union européenne. Notre mission est de fournir des informations fiables et indépendantes sur l'environnement. Nous constituons une des principales sources d'information pour tous ceux qui participent à mettre au point, adopter, mettre en œuvre et évaluer la politique environnementale, ainsi que pour le grand public. Actuellement, l'AEE compte 32 pays membres.

Agence européenne pour l'environnement



Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
1050 Copenhague K
Danemark
Tél. +45 33 36 71 00
Fax +45 33 36 71 99
Internet: eea.europa.eu
Demandes de renseignements: eea.europa.eu/enquiries